



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

10 février 2021

Projet ArboPhytoRed 2021-2026

Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse et à potentiel de risque particulier d'au moins 30% sans perdre en rendement ni en qualité : voilà l'objectif d'ArboPhytoRed 2021-2026. Ce nouveau projet, dédié aux producteurs valaisans de fruits à pépins et à noyaux, est unique en Suisse. Il est porté conjointement par le Service de l'agriculture (SCA), l'Interprofession des fruits et des légumes du Valais (IFELV) et Agroscope. Doté d'un budget de 5.6 millions de francs, il est entièrement financé par l'Etat du Valais et la Confédération.

Peut-on produire des fruits sans avoir recours aux produits phytosanitaires de synthèse ? ArboPhytoRed est un nouveau projet qui tentera d'apporter des solutions pour les cultures fruitières particulièrement concernées par les quantités de matières actives appliquées par unité de surface. Cette approche co-innovative unique en Suisse favorise les échanges entre les arboriculteurs, les conseillers et les scientifiques, en vue d'élaborer des systèmes de vergers économes en produits phytosanitaires.

L'objectif est de réduire d'au moins 30% l'utilisation de ces produits, sans perdre en rendement, ni en qualité. Pour y parvenir, un catalogue de mesures a été élaboré, permettant aux producteurs participant à la démarche d'éliminer progressivement une à plusieurs catégories de produits phytosanitaires de leurs plans de traitement. Un accompagnement technique et scientifique est également prévu.

La participation souhaitée est de l'ordre d'une quarantaine d'exploitations arboricoles valaisannes, respectant les prestations écologiques requises (PER) ainsi que les exigences du standard SwissGAP. Sur une base volontaire, les producteurs devront être ouverts à tester de nouvelles méthodes de culture, à échanger sur leurs expériences respectives et à participer à différents ateliers. La durée d'inscription minimale exigée est de trois ans, durant laquelle une ou plusieurs mesures seront appliquées sur une surface arboricole d'un à deux hectares par exploitation. ArboPhytoRed prévoit une indemnisation des participants à trois niveaux : contribution de base et risque de pertes sur les récoltes, contribution pour les mesures de réduction de produits phytosanitaires et contribution pour la combinaison des mesures.

Conduit par un comité de pilotage comprenant un représentant du Service de l'agriculture (SCA), un de l'Interprofession des fruits et des légumes du Valais (IFELV) et un d'Agroscope, le projet sera coordonné sur le plan opérationnel par Elodie Comby Cheseaux, ingénieure agronome, engagée spécifiquement par l'IFELV. Prévu de janvier 2021 à décembre 2026, il bénéficie d'un budget de 5.6 millions de francs, entièrement financé par l'Etat du Valais et la Confédération.



Personnes de contact

Céline Gilli, cheffe du secteur phytosanitaire, Office d'arboriculture et cultures maraîchères, 027 606 76 05

Olivier Borgeat, secrétaire général de l'IFELV, 027 345 40 40

Danilo Christen, ingénieur agronome, Agroscope, 058 481 35 14